

Annotations par François Graner le 3 juin 2018 des différences entre l'interview enregistré le 2 mars 2018 (aimablement fournie par David Servenay) et la version publiée dans Le Monde le 22 mai 2018.

Les suppressions de contenu sont **surlignées en jaune**, pas les différences de forme.

Un ensemble de phrases (grisées ici) a été regroupé et publié dans un ordre différent, en gardant le même contenu.

-----

#### **Papier 4 Internet / Entretien Amiral Jacques Lanxade, vendredi 2 mars 2018, 13 000 signes**

**L'amiral Jacques Lanxade revient sur la crise du Rwanda qu'il a géré au plus près : « n'ayant rien à se reprocher », il assume tout. A 83 ans, l'ancien chef d'état-major des armées se dit prêt à l'ouverture des archives militaires pour sortir des polémiques.**

#### **Revenons d'abord sur votre relation avec François Mitterrand : comment la qualifiez-vous ?**

Extrêmement professionnelle, avec une grande confiance entre nous. J'avais une marge de manoeuvre importante, car le président Mitterrand ne donnait jamais une directive précise, il considérait que vous deviez savoir ce que vous aviez à faire. Il n'intervenait pas, il vous faisait comprendre que vous étiez chargé de faire quelque chose. A mon époque, à l'Elysée, son fils dirigeait la cellule africaine. Mais, dès qu'il se passait quelque chose de sérieux en Afrique, il y avait une sorte de message du président et nous devons comprendre que l'affaire passait de la cellule africaine à l'état-major particulier. C'est l'état-major particulier qui réglait les crises africaines. Après les choses ont changé.

#### **C'est-à-dire ?**

Jusqu'à la guerre du Golfe, le chef d'état-major des armées (CEMA) était peu présent dans la gestion des crises. Il ne voyait presque jamais le président. Quand j'ai quitté l'Elysée pour prendre la tête des armées, la donne a changé. Le CEMA est devenu le seul responsable opérationnel militaire. Puis, en 1992, nous avons institutionnalisé les conseils de défense restreints. Donc, ce qui était auparavant le domaine réservé du président devenait un domaine partagé avec le gouvernement.

#### **En créant la Direction du renseignement militaire (DRM) et le Commandement des opérations spéciales en 1992, que cherchez-vous à faire ?**

La guerre du Golfe fait apparaître qu'il n'y avait pas de véritable autorité opérationnelle qui couvraient l'ensemble des interventions militaires. Les décisions, dans la gestion des crises, étaient trop souvent prises sur un coin de table.

Le point sur lequel Pierre Joxe est intervenu, et nous étions d'accord, c'était la création de la Direction du renseignement militaire. La DRM relevait à la fois du ministre de la Défense et du CEMA. Le but était d'avoir une vraie centralisation du renseignement et de mutualiser tous les moyens. Il était nécessaire de mettre à la disposition de l'état-major des armées une véritable organisation du renseignement.

#### **La DGSE travaille aussi sur des questions militaires, ce n'est pas lui créer un concurrent ?**

Pas du tout. Ce qui a pu apparaître comme un concurrent à la DGSE, ce n'est pas la DRM, ce sont les forces spéciales. Le problème s'est posé avec le général Heinrich, qui se voyait comme le patron d'une DGSE bis, intégrée à la défense. Il s'est fâché avec Jacques Dewatre (patron de la DGSE,

Ndlr), alors que c'était les meilleurs amis du monde.

### **A partir d'octobre 1990, qui a la main sur le dossier rwandais?**

C'est l'Elysée, ce n'est pas l'état-major qui finit par exécuter les ordres. La décision d'intervenir au Rwanda est celle du président Mitterrand. Sur place, c'est différent. A partir du moment où l'on décide de soutenir ce régime, pour éviter qu'il ne tombe, et bien il faut s'occuper de l'armée rwandaise. C'est la raison pour laquelle on met en place un Détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI). Techniquement, il est sous l'autorité de l'ambassadeur et de la Mission militaire de coopération. En cas de tensions, le DAMI passe directement sous l'autorité du CEMA. Du coup, nous étions assez bien informés.

### **Un des tournants, c'est février 1993 avec une nouvelle offensive des rebelles du FPR (Front patriotique rwandais) que nous repoussons fortement...**

Oui et non. On ne veut pas que le FPR l'emporte sur le terrain, mais en même temps, ce sont les négociations de paix d'Arusha et on préserve la situation. Si vous voulez, on ne voulait pas que le Rwanda tombe et faire la paix en s'appuyant sur le président Juvénal Habyarimana qui donnait le sentiment de tenir le pays.

### **Vous ne faites pas une erreur d'analyse en pensant qu'Habyarimana va pouvoir tenir ?**

On est conscient qu'il y a un risque là-dessus, mais c'est une des raisons pour lesquelles le président Mitterrand a soutenu Habyarimana, parce qu'il était le seul capable de tenir le pays. C'est la logique du discours de la Baule, dont le message est le suivant : « on vous soutient mais vous devez évoluer sur le plan des réformes démocratiques ». Nous savions très bien qu'il y avait des tensions extrémistes, mais nous pensions qu'elles étaient contenues par Habyarimana.

### **Dans votre dossier préparatoire de l'opération Turquoise, vous indiquez comme objectif Kigali...**

A partir du moment où l'on prend conscience du génocide, la position de la France est qu'on ne peut pas laisser les choses en l'état. Nous n'avons alors aucun soutien des Anglais ou des Américains. Alain Juppé négocie une résolution de l'ONU pour arrêter les massacres.

Lors du conseil de défense resté du 15 juin 1994, il y a deux thèses en présence : la thèse Kigali, à laquelle j'étais opposée car on serait apparu comme prenant part au combat, dans une situation épouvantable. Alors que Kigali était déjà largement entre les mains du FPR. J'ai alors proposé la solution de Goma. Balladur n'avait aucune envie d'intervenir, il était favorable à cette dernière option. Il avait le sentiment qu'il pourrait contrôler un peu plus. Mais entre le 15 et le 22 juin, on a établi le déroulé de l'opération et on avait écarté Kigali toute idée d'aller à Kigali. L'objectif n'a jamais été d'aller à Kigali.

### **Comment peut-on être « impartial » dans un génocide, comme l'indiquent les ordres d'opérations, cela paraît contradictoire, non ?**

Le génocide on n'était pas encore complètement conscient... que c'était quelque chose de très organisé... qui s'était organisé après l'attentat. On ne devait pas prendre partie entre l'armée rwandaise d'Habyarimana et le FPR.

**Un dispositif de « sonnettes » a été laissé sur place pendant le génocide, des soldats français qui sont exfiltrés par les forces spéciales au tout début de Turquoise...**

Là, je suis d'accord. Je n'en ai pas le souvenir, mais c'est très vraisemblable.

**Le problème, c'est que les Forces armées rwandaises (FAR) voient Turquoise comme un moyen de les soutenir...**

On a très vite fait comprendre aux FAR que nous n'étions pas là pour ça. Nous sommes là strictement pour arrêter les massacres. Point à la ligne. Pour cela, on a besoin de créer une Zone humanitaire sûre (ZHS), car la ligne de front s'est rapprochée de l'endroit où nous pouvions intervenir. Je n'ai pas voulu que l'on puisse se trouver impliqué dans les combats. J'ai proposé au Président et au Premier ministre de faire cette ZHS. Balladur m'a appelé en disant : êtes-vous capables de la défendre ? J'ai dit « oui » et on a décidé de la faire.

**Il y a d'autres ambiguïtés : les livraisons d'armes...**

L'état-major des armées n'est absolument pas au courant de ça ; ce n'est pas sous l'autorité du ministère de la Défense.

**Mais il y a des livraisons d'armes sur l'aéroport de Goma, lequel est contrôlé par les troupes françaises, qui ferment les yeux...**

Je n'ai aucun souvenir de quelque chose comme ça. Pour moi, cela n'a jamais été un sujet. Si cela s'est fait, alors cela c'était de manière subreptice et pas du tout conforme aux instructions présidentielles.

**Quid de l'exfiltration des membres du gouvernement génocidaire vers le Zaïre ?**

Il faut voir que nous intervenons dans le cadre d'une résolution de l'ONU précise, qui est d'arrêter les massacres. Pas plus. On nous fait les mêmes reproches avec la radio des Mille Collines que nous n'avons pas neutralisé.

**A la mi-juillet, les troupes du FPR capturent une équipe du COS (23 hommes) au nord de Kibuye, en limite de la ZHS : c'est Paul Kagamé qui a révélé cet épisode. Vous le confirmez ?**

Je n'ai aucun souvenir de cela. A mon avis, c'est faux. Il y a eu deux trois soldats qui faisait leur jogging, qui ont été capturés et le FPR nous les a rendus. Mais les 23 personnes du COS, c'est complètement du roman... c'est impossible. Ou alors, j'ai été complètement leurré.

**Vous comprenez les polémiques d'aujourd'hui sur Turquoise ?**

Non. Je comprends qu'on reproche à la France le soutien apporté à Habyarimana, jusqu'à ce qu'il soit assassiné. C'était l'appréciation du président de la République : on ne pouvait pas laisser tomber ce régime. D'autres peuvent dire : vous n'auriez pas dû mettre Noroît, faire ci ou ça. C'est un choix [version publiée : « une opinion »]. Mais sur Turquoise, alors que nous avons été les seuls à intervenir et à sauver des gens, non je ne comprends pas.

**Nicolas Sarkozy a parlé « d'erreurs » commises au Rwanda...**

Le problème, auquel le président Macron va être confronté bientôt, c'est que vous avez de fortes pressions, en France, pour normaliser les relations avec le Rwanda. Alors, on dit « on aurait pas dû faire ça ». C'est le jugement de Sarkozy sur la politique de Mitterrand... Ce que je pense, c'est que les gouvernements successifs se sont trouvés dans cette difficulté : d'un côté, ils voulaient rétablir

des relations normales avec le régime Kagamé, en même temps, il fallait qu'il fasse attention à ne pas mettre en cause les responsables de l'époque : Balladur, Juppé, Védrine...

**Chez les militaires, il y a aussi différents points de vue qui s'expriment...**

**Cela n'a aucune importance.**

**Il y a un groupe de faucons (le général Quesnot, le général Huchon) et d'un autre côté, il y a le général Varret par exemple. Il tire la sonnette d'alarme et il est débarqué de son poste de chef de la Mission militaire de coopération en 1993...**

Je ne suis pas sûr de partager le point de vue de Varret sur ce sujet. Ce que je peux vous dire, c'est que les forces françaises **qui interviennent au Rwanda, elles sont commandées**. Elles exécutent les ordres qu'on leur demande d'exécuter. Que certains disent, « il faudrait faire ceci ou cela », ça n'a strictement aucune importance, parce que ce n'est pas eux qui décident, qui prennent les décisions. Il n'y pas de point de vue possible, les gens obéissent aux ordres. On ne voulait plus qu'il y ait des actions qu'on ne contrôlait pas forcément. J'ai eu la même discussion avec la DGSE, parce qu'elle déployait des moyens, des gens en uniforme sans que l'état-major soit au courant. **C'est une des décisions prises au moment de la création du COS : pas un soldat français engagé en opérations, ne doit être en dehors de l'autorité du CEMA.**

**Le 1er juillet, il y a un tournant sur le terrain, puisqu'un bombardement aérien est annulé au dernier moment...**

Il a fallu que nous soyons prêts à montrer au FPR qu'il ne pourrait pas entrer dans la ZHS. Il y a d'ailleurs eu des échanges de tirs dans la ZHS. Très rapidement, le FPR a compris que nous ne céderions pas.

**L'ex-capitaine Guillaume Ancel dit avoir été engagé dans une action offensive...**

Il se trompe ce capitaine. Ces témoignages de jeunes officiers posent problème. C'est son interprétation à lui. L'interprétation que je vous donne est complètement différente. Nous avons été dans cette situation au début de la ZHS, où il fallait faire comprendre au FPR que nous ne céderions pas.

**A propos de l'affaire de Biseseo...**

**Je ne ferai pas de commentaire, car la justice ne s'est pas prononcée. Il y aura probablement un non-lieu dans ce dossier judiciaire, mais je ne veux pas intervenir dans ce débat.**

**Autre enjeu : la question des archives. Etes-vous favorable à leur ouverture, qui est réclamée par de nombreux universitaires ?**

Oui, parce que, encore une fois, nous n'avons rien à nous reprocher.

**Vous seriez d'accord pour mettre toutes les archives sur la table ?**

Les archives militaires, oui, car nous n'avons rien à nous reprocher. Je ne veux pas m'engager sur autre chose que les forces armées qui étaient sous mon autorité. Le reste, ce n'est pas moi. Si la DGSE accepte qu'on fasse cela, c'est leur affaire. Je ne pense pas que cela puisse dévoiler quelque chose, 24 ans après, sur l'organisation des armées, il n'y a là pas de secrets qui doivent être préservés.

### **Que pensez-vous de la judiciarisation de toute cette histoire ?**

Les autorités françaises ne couvrent pas assez les militaires en opération. Que les autorités mènent des enquêtes, d'accord, mais après l'état français doit assumer sa responsabilité politique. Dans le cas du Rwanda, on a laissé les officiers se faire attaquer en justice. Leurs avocats sont payés par le ministère de la défense, mais ils se sont retrouvés seuls face à ces attaques. Cela ne se passerait pas comme ça aux Etats-Unis ou en Angleterre. La France ne soutient pas ses soldats.

### **Faudrait-il une loi d'amnistie sur le Rwanda ?**

Mais cela voudrait dire que l'on a commis une erreur. Or, ce n'est pas le cas !

### **C'est pourtant ce que pense et dit Nicolas Sarkozy quand il est président de la République ?**

C'est sa responsabilité et je ne suis pas d'accord avec ce jugement. Les militaires français vont attendre du nouveau président de la République, quand il va aller au Rwanda, qu'il prenne la défense des soldats français et de leur action. Je fais a priori confiance à Emmanuel Macron pour trouver la formule, mais l'amnistie ce n'est pas une solution. Le gouvernement français doit faire admettre que nous sommes intervenus pour arrêter les massacres.